



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:															Adresse du siège social:															
Société GROUPE CIOA															AV DE L'UNIVERSITE LE NOBEL 83160 LA VALETTE DU VAR															
SIRET		4	2	3	0	7	9	5	4	0	0	0	0	2	1															
Adresse du principal établissement:															Ancienne adresse en cas de changement:															

REGIME FISCAL DES GROUPEES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

[illegible]

B ACTIVITE

Activités exercées	SERVICES IMPORT EXPORT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	3 91 4 93	Bénéfice imposable à 28%	4 6 1 8 8 0	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	3 8 1 2 0				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%		
--	--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS ChC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre		☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom	
	NIF	

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre		
---	--	--

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom NIF
---	--	-----------------------

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:						
GROUPE CIOA AVENUE DE L UNIVERSITE IMMEUBLE LE NOBEL 83160 LA VALETTE DU VAR <i>Tél:</i>						<i>Tél:</i>						
OGA/OMGA	☐	Viseur conventionné	☐	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:						
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:						
						Lieu LA VALETTE DU VAR						
						Qualité et nom du signataire:						
<i>N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné</i>						Signature						

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Adresse de l'entreprise AV DE L'UNIVERSITE

83160 LA VALETTE DU VAR

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET*

4 2 3 0 7 9 5 4 0 0 0 0 2 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8		N-1 3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 091 858	104 767	184 767	
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	504 290			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	264 070			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	20 188	1 318	2 038	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	1 442 539	1 309 932	1 409 933	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	312 021	3 520 653	3 589 606	
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 840			
	TOTAL (II)	BJ	BK	3 370 895	5 204 580	5 186 344	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ			1 150 561	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	7 700 972		8 350 360	
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 846 739		1 858 827	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG	882 344		11 330	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	10 430 054		11 371 078	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	19 005 530	3 370 895	15 634 635	16 557 422
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	3 836 514	(3) Part à plus d'un an :	CR	2 550 000
	Clause de réserve de propriété *						
	Immobilisations :						

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	1 500 000	1 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150 000	150 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 425	3 425
	Report à nouveau	DH	2 001 888	1 163 007
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	903 020	838 881
	Subventions d'investissement	DJ	249 587	287 929
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 807 921	3 943 243
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	660 173	2 364 717
	TOTAL (III)	DR	660 173	2 364 717
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	911 050	269 963
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 474 611	1 660 093
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 007 664	6 992 422
	Dettes fiscales et sociales	DY	680 988	718 442
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	797 226	73 542
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	295 000	535 000
	TOTAL (IV)	EC	10 166 540	10 249 462
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 634 635	16 557 422
RENVOLS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 073 113	10 249 462
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	201 846	153 149

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	389 258	FB	481 590	FC	870 848	1 825 126		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF				
			FG	836 617	FH	5 082 938	FI	5 919 555	6 334 181		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 225 875	FK	5 564 528	FL	6 790 403	8 159 306		
	Production stockée*						FM	(1 150 561)	(1 100 000)		
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	3 000	2 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	2 085 717	989 567		
	Autres produits (1) (11)						FQ	5 443	15 706		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 734 001	8 066 580		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	620 064	637 077		
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	844 000	1 613 000		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 835 125	527 813		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	59 657	22 085		
	Salaires et traitements*						FY	389 371	307 728		
	Charges sociales (10)						FZ	152 339	93 329		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*			GA	80 720	81 892		
				- dotations aux provisions			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	381 173	1 533 831	
	Autres charges (12)						GE	2 245 331	292 516		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 607 782	5 109 272		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 126 219	2 957 308		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN	200	421		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	200	421		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	182 512	1 572 048		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	47 680	19 434		
	Différences négatives de change						GS	3 472	1 612		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	233 664	1 593 094		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(233 464)	(1 592 673)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	892 756	1 364 635			

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	126	10 968		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	126	10 968		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 616	170 338		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		36 105		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 616	206 443		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 490)	(195 475)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(11 755)	330 279		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	7 734 327	8 077 968		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 831 307	7 239 087		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	903 020	838 881		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP				
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	26 210	17 648		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II						KD	1 700 915
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		]	KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		]	KS		KT	264 070	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	3 595	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	674	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE	17 237	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	21 506	LO		LP	264 070	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	6 571 587	8V		8W	15 503
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	3 840		
TOTAL IV						LQ	6 571 587	LR		LS	19 343		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	8 294 008	ØH		ØJ	283 413		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	1 700 915	IX	1 700 915	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	264 070	ML	264 070	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	3 595	MR	3 595	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	674	MU	674	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	17 237	MX	17 237	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	285 576	NI	285 576	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX	1 944	OY	6 585 145	OZ	6 585 145
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	3 840	2G	3 840		
TOTAL IV		I3		NJ	1 944	NK	6 588 985	2H	6 588 985		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	1 944	OL	8 575 476	OM	8 575 476		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GROUPE CIOA

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 516 148	PF	80 000	PG		PH	1 596 148
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations	Matériel de transport	QH	1 557	QI	720	QJ		QK	2 277
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	674	QM		QN		QO	674
	Emballages récupérables et divers	QP	17 237	QR		QS		QT	17 237
	TOTAL III	QU	19 468	QV	720	QW		QX	20 188
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	1 535 615	OP	80 720	OQ		OR	1 616 335

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GROUPE CIOA

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

31/12/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL	3 832 674		UM	3 832 674		UN		
	Prêts (1) (2)					UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières					UT	3 840		UV	3 840		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA								
	Autres créances clients					UX	7 700 972		5 150 972		2 550 000			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)					ZI								
	Personnel et comptes rattachés					UY	902		902					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	83 748		83 748					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN								
		Divers				VP								
	Groupe et associés (2)					VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	1 762 088		1 762 088					
	Charges constatées d'avance					VS								
TOTALUX						VT	13 384 225		VU	10 834 225		VV	2 550 000	
REVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	201 846	201 846					
		à plus de 1 an à l'origine		VH	709 205	405 978	303 227				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	245 225	245 225					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	6 007 664	3 417 464	2 590 200				
Personnel et comptes rattachés				8C	64 752	64 752					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	51 370	51 370					
Etat et		Impôts sur les bénéfices		8E	191 780	191 780					
autres		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	313 262	313 262					
collectivités		Obligations cautionnées		VX							
publiques		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	59 824	59 824					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	1 229 386	29 386	200 000			1 000 000	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	797 226	797 226					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en <u>garantie</u> *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	295 000	295 000					
TOTAUX				VY	10 166 540	VZ	6 073 113	3 093 427		1 000 000	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	710 336	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	117 945	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8									
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA		903 020	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW		114		
	Amendes et pénalités		WJ		114		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		265 529
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN				
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ		114	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										WR		1 168 777	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP				
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A				WW				
	Produit net des actions et parts d'intérêts :								XB				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								I6				
	Majoration d'amortissement *								WZ				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XA				
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		ZY				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		XD				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		XF					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		XG		277 284	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II						XH		277 284	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		891 493				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		891 493				XO			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA

31/12/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOANéant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	38 349
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société GROUPE CIOA</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	1	163	007	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD		838	881		- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves	OE					Dividendes	ZE			
							Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I	OF	2	001	888		Report à nouveau	ZG	2 001 888		
						TOTAL II		ZH	2 001 888		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	1 216 736		14 841		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	206 455		165 298		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	250		11 624		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	84 311		22 942		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	6 078		9 456		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	321 296		303 653		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	1 835 125		527 813		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	54 464		21 152		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS				9Z	5 193		934		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	59 657		22 085		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					YY	252 494		115 669		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	83 219		74 276		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*					OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				JK			Plus-values à 0 %	JL	
						JM			Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD				JN			Plus-values à 0 %	JO	
						JP			Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH				JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE CIOA				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	17
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	6 790 403
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	6 790 403
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	5 443
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	3 000
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	126
TOTAL 2				OM	8 568
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	1 464 064
Variation négative des stocks				OQ	1 150 561
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	1 630 641
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	82 365
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2 245 331
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	6 572 962
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	226 009
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	226 009
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	6 790 403	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence	GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018	
Date de cessation	HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.